

Bilan des études et suivis menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur le patrimoine naturel du marais communal de Liesse Notre Dame de 2015 à 2017

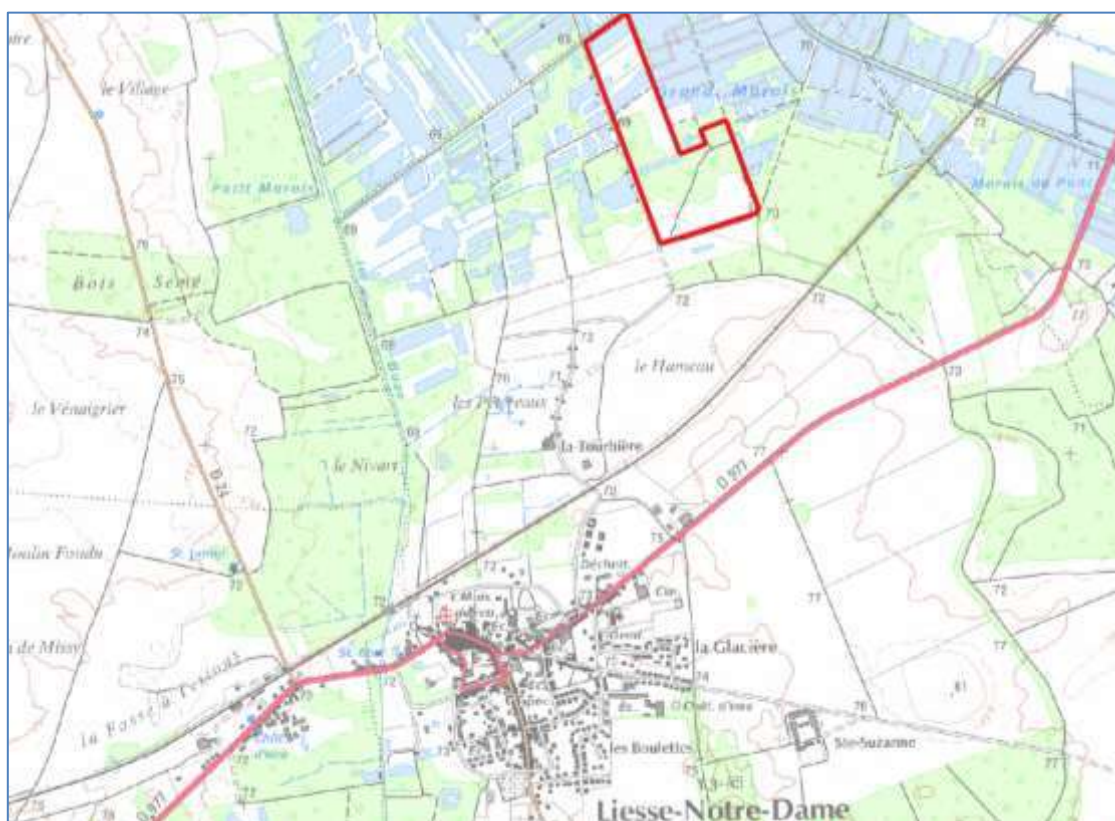


Bilan de la gestion menée par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur le patrimoine naturel du marais communal de Liesse de 2015-2017

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie – Décembre 2017

Au cours des années 2015, 2016 et 2017 le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (CEN Picardie) a réalisé des inventaires, suivis et diagnostics de la faune, de la flore et des habitats afin de connaître les résultats des principales opérations de restauration et d'entretien menées sur le Grand-Marais.

Le bilan et l'évolution de faits marquants du patrimoine naturel sont présentés ci-dessous.



Carte 1 : situation du marais communal

Inventaire des papillons de nuit

En juillet 2015, dans le cadre d'une étude régionale sur les cortèges de papillons de nuit des zones humides, une prospection nocturne (dite « chasse de nuit ») a été réalisée par un chargé d'études du Conservatoire (T. Gérard). Le bilan est intéressant, même si seules 57 espèces ont été notées.

L'inventaire a permis de préciser la présence de plusieurs espèces de papillons remarquables :

- La Noctuelle des roselières (*Arenostola phragmitidis*), une noctuelle d'enjeu national uniquement présente dans les grandes roselières du nord de la France, protégée en Ile-de-France.

Noctuelle des roselières – © Cliché P. Mothiron



- Le Liparis sale (*Laelia coenosa*), qui a une écologie stricte comme l'espèce précédente, d'enjeu national aussi présente dans les roselières méditerranéennes, de la côte ouest et localement dans le nord de la France.

Liparis sale – © Cliché J. Barbut



- La Stéganie du peuplier (*Stegania trimaculata*), à la différence des deux espèces précédentes est inféodée aux boisements humides. Elle est peu commune dans le nord de la France.

Stéganie du peuplier – © Cliché D. Morel



Ces inventaires permettent d'actualiser les connaissances écologiques du site et de mieux connaître la fonctionnalité des habitats. En effet, plusieurs espèces de papillons sont de bonnes indicatrices du fonctionnement écologique des écosystèmes, dans notre cas pour celui lié aux zones humides.

Suivi d'espèces de la faune

Les espèces de libellules caractéristiques du site sont suivies ponctuellement, comme la Leucorrhine à large queue, la Cordulie à tâches jaunes ou l'*Aesche* printanière.

Elles sont toutes rares à peu communes, la Leucorrhine à large queue représentant de loin le plus d'enjeu pour le site (d'intérêt européen). Néanmoins les observations sont ponctuelles, révélant les effectifs faibles dans les marais de la Souche.



Cordulie à tâches jaunes – © Cliché T. Gérard

La Cordulie à tâches jaunes est une bonne indicatrice de bas-marais ponctués de dépressions (gouilles tourbeuses) en bon état de conservation.

Concernant **l'avifaune (oiseaux)** trois espèces caractérisent le site : le Blongios nain, petit héron des berges d'étang, le Busard des roseaux et la Gorgebleue à miroir.

Si le Blongios nain n'a pas été recherché spécifiquement sur ces trois années, le Busard et la Gorgebleue sont régulièrement observés, étant caractéristiques des roselières, et semblant apprécier les tremblants restaurés au centre du marais (nord du deuxième parc de pâturage), tout comme la Locustelle tachetée, un autre passereau dit « paludicole » (car vivant essentiellement dans les marais).

Suivi des espèces indicatrices et remarquables de la flore

Plusieurs Laïches (herbes coupantes caractérisant les marais) sont présentes, dont deux espèces à fort enjeu régional.

La Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa*) s'est très nettement déployée sur le marais suite aux opérations de réouverture du marais et de mise en place d'un entretien approprié des bas-marais (fauche avec exportation, pâturage bovin). Elle est maintenant présente dans une majeure partie du marais (les 2 parcs de pâturage, berges d'étang, roselière issue de l'essouchage réalisé en 2005).

Cette plante (cypéracée) est caractéristique des bas-marais et tremblants sur tourbe ; elle est très rare dans les Hauts-de-France en dehors des marais de la Souche et de la Somme.

Laïche filiforme – © Cliché A. Messéan



La Laïche blonde et la Laïche puce sont toutes deux très rares dans le nord de la France, mais trouvent quelques-unes de leurs rares stations dans les marais de la Souche et en particulier sur le marais de Liesse. Elles sont toutes deux stables sur les berges de l'étang de pêche, mais la Laïche blonde est maintenant aussi présente dans la prairie pâturée (parc 1).

Elles révèlent la qualité floristique des milieux, caractérisant des prairies para-tourbeuses équilibrées et non enrichies en nutriments.



Laïche puce – © Cliché A. Messéan

Suivi des vasques issues d'essouchage

Les dépressions créées lors de l'arrachage des saules en 2005 ont permis l'installation d'une mosaïque d'habitats remarquables tels que la roselière, le bas-marais, la cladiaie, les herbiers aquatiques...

Ainsi les végétations à Rubanier nageant, Potamot coloré, Utriculaire naine et characées (stade le plus inondé) sont présentes dans plusieurs dépressions, régulièrement remises en lumière lors des différentes fauches réalisées. Les espèces caractéristiques se portent bien, avec des effectifs en croissance notamment pour l'Utriculaire naine, plante carnivore très rare dans les Hauts-de-France et à l'échelle nationale.



Herbier à Utriculaire naine à l'automne – © Cliché A. Messéan

Dans les parties moins profondes, le **Menyanthe trèfle d'eau**, autre plante rare, bénéficie de la fauche et colonise les tremblants, en compagnie de la Laïche filiforme et d'autres plantes type cypéracées.

La Linaigrette à feuilles étroites est une rare herbacée formant de jolis pompons blancs au printemps, dont le marais de Liesse abrite l'une des deux seules stations des marais de la Souche. Elle se maintient sur les secteurs de bas-marais pâturés dans le parc n°2 des bovins et dans certains secteurs fauchés au sein des roselières. Ses effectifs semblent stables, voire en extension dans la pâture.



Linaigrette à feuilles étroites – © Cliché A. Messéan

Amélioration des connaissances sur la flore « inférieure » du site

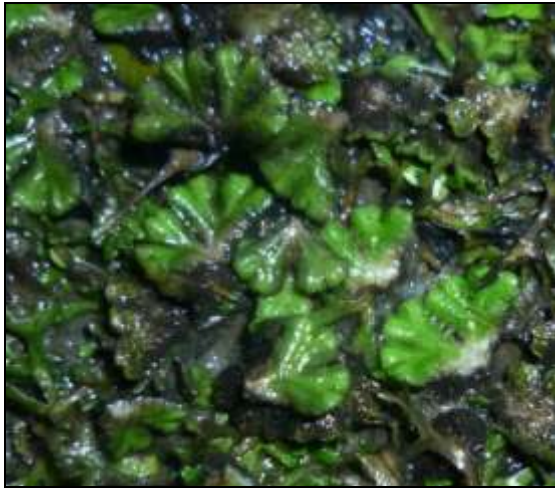
Les bryophytes regroupent les mousses (celles que l'on observe communément dans les pelouses, sur les toits, sur les arbres) et les hépatiques. Les tourbières alcalines abritent des cortèges d'espèces souvent originales, peu communes à rares et très spécialisées.

Des relevés sont régulièrement faits par le CEN Picardie, notamment dans les bas-marais à petites laïches. Ils ont été complétés en 2016 par la venue durant 2 heures d'un groupe

d'une quinzaine de bryologues (les « spécialistes des mousses ») flamands. A 30 yeux il est plus facile d'observer qu'à deux... !

Ainsi, une cinquantaine d'espèces sont maintenant connues sur le site, dont des taxons très rares comme la Faucillette polygame, la Riccardie divisée, la Mnïe elliptique ou le Ricciocarpe nageant.

Elles sont pour certaines indicatrices de l'état de conservation des milieux et servent au suivi de l'équilibre des bas-marais.



Ricciocarpe nageant – © Cliché A. Messéan



Riccardie divisée – © Cliché A. Messéan

« Ce bilan qui a porté sur la période 2015-2017 a permis au regard des actions engagées et des résultats de confirmer entre autres **la bonne atteinte de l'objectif de restauration d'herbiers aquatiques** à Utriculaire naine, Rubanier nain et Potamot coloré grâce aux actions **d'essouchage et d'étrépage**.

La gestion par pâturage bovin au niveau des parcs 1 et 2 a bénéficié au développement et à la structuration de bas-marais alcalins à petites Laïches.

Les bons résultats obtenus sur les herbiers aquatiques et les végétations de tourbière de transitions et tremblants seront maintenus par la mise en place **d'un entretien adapté** par fauche exportatrice. Des actions ciblées sur des habitats à très fort enjeux comme les végétations pionnières à Souchet jaunâtre seront poursuivies. Le pâturage bovin continue sur le même mode de rotation entre les deux parcs ».

Liesse Notre Dame - Le Grand marais
Secteurs pâturés 2017



Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - LEGLISE Loïc - Février 2017.